

# BAC PRO

**M**aintenance des  
**M**atériels : option C  
**M**atériels d'**E**spaces **V**erts

**MMEV**

**Statut scolaire – 2 ans**

Après une seconde MMV  
10 places

**16 semaines de stage**

Ce technicien entretient et répare les matériels d'espaces verts des particuliers mais aussi des professionnels. Le titulaire de ce Bac pro travaille dans les entreprises de maintenance, de vente, de distribution et de location de matériels.

Il peut directement s'insérer dans la vie active ou poursuivre ses études en BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention (à Vedène en Apprentissage) ou BTSA Génie des équipements agricoles.

Après la troisième, pour s'inscrire  
Choisir SECONDE PRO Famille MMV

